Image not found or type unknown

Impots sur le revenus et frais réels

Par **grincheux13**, le **13/03/2010** à **22:07**

Bonjour,
j'ai declare en 2008 beaucoup de frais reel au vue de ma situation (je suis militaire a saint-dizier je suis pacse et nous habitons a 150 kms donc je rentrais tres souvent) le seul soucis c'est que les impots annule mes frais reels.La raison invoquée est que je disposais d'une chambre sur la base aérienne,je payais celle-ci mensuellement a mes propres frais mais je m'en servais pour prendre des douches et me relaxer mais tres peu souvent pour dormir.Cette chambre n'a pas ete declarée dans mes frais réels puisque je declarais mes kms(les impots m'avait dis soit l'un soit l'autre mais vu que je dormais beaucoup plus souvent dans mon domicile légal ils m'ont dis de prendre les kms!!!) Maintenant les impots annulent tout mes frais réels,que puis-je faire et quels recours puis-je avoir je suis dans une impasse,et je ne connais pas les lois !!!! merci d'avance pour votre reponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés